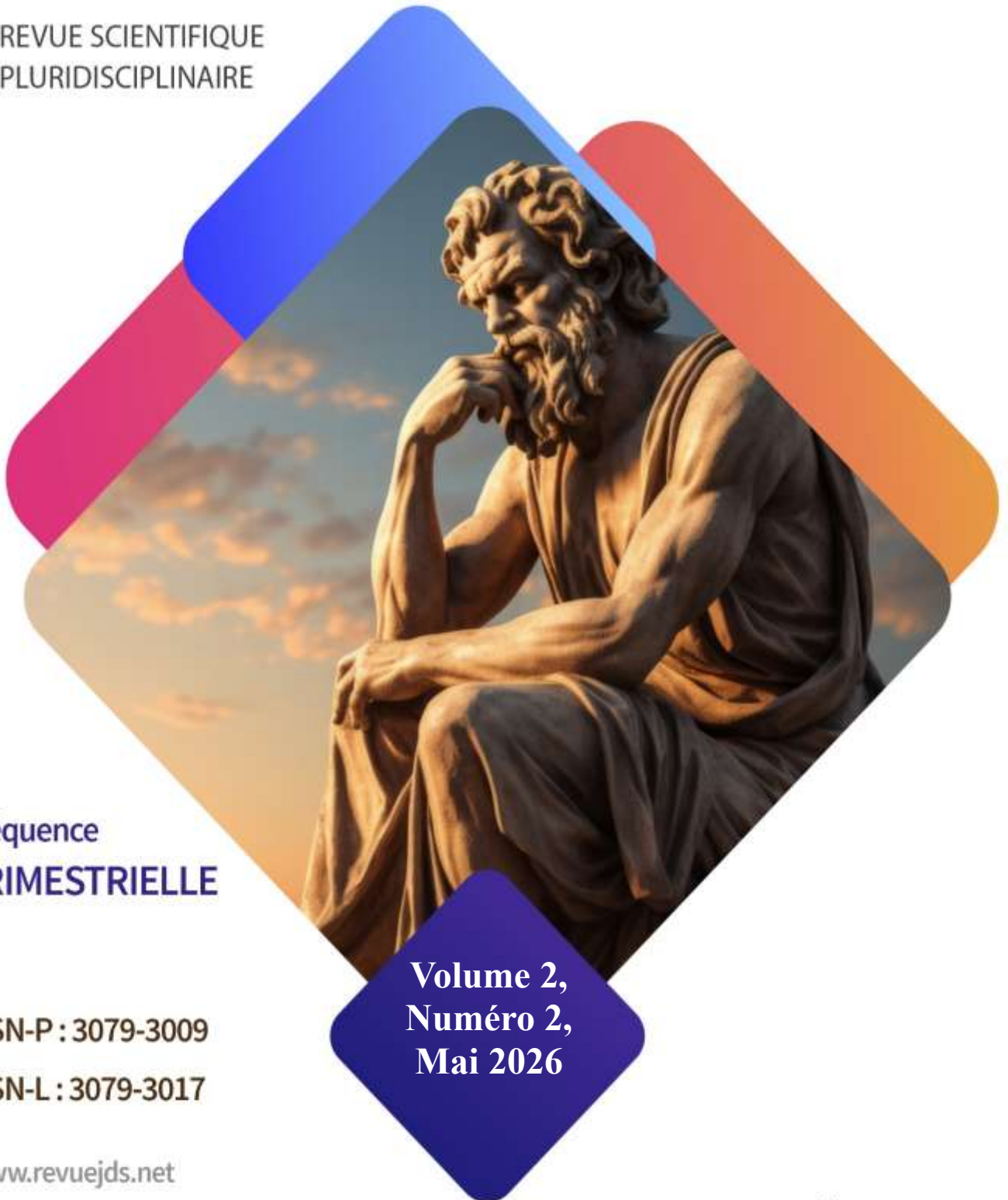


Journal International des Sachants

REVUE SCIENTIFIQUE
PLURIDISCIPLINAIRE



Journal International
des Sachants



Fréquence
TRIMESTRIELLE

ISSN-P : 3079-3009

ISSN-L : 3079-3017

www.revuejds.net

info@revuejds.net

**Volume 2,
Numéro 2,
Mai 2026**





**Journal International
des Sachants**



Revue scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Site web: <https://revuejds.net/>

Email : revuejds@gmail.com

Publié en Open Access



Abidjan, République de Côte d'Ivoire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

INDEXATIONS ET REFERENCEMENTS INTERNATIONAUX

Pour toutes informations sur les indexations et référencements internationaux du **Journal International des Sachants (JDS)**, consultez les bases de données ci-dessous :



<https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>



<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>



<https://ascidatabase.com/masterjournalist.php?v=3079-3009>



<https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-/2526>



<https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants/>

Impact factor : SJIF 2026 : 5.329

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

REVUE ELECTRONIQUE

Journal International des Sachants (JDS)

Revue Scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009 (Print ou imprimé)

ISSN-L: 3079-3017 (Online ou en Ligne)

Equipe Editoriale

Directeur de publication : Les Éditions Croco

Rédacteur en chef : SANOGO Tiantio Epouse BAMBA, INSAAC, Côte d'Ivoire

Chargé de diffusion et de marketing : ETTIEN N'Doua Etienne, UFHB, Côte d'Ivoire

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen, UAO, Côte d'Ivoire

Comité Scientifique

ADOUBI Thierry Hugues, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;

ASSEKA Tchoman François, Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara ;

BA Idrissa, Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop ;

BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférence, Université Alassane Ouattara ;

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara ;

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

FAYE Valy, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;

KAMARA Adama, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;

KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférence, Université Félix Houphouët-Boigny ;

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro ;

N'DAH Didier, professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi ;

OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara ;

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop ;

SILUE Oumar, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Comité de lecture

AYENON Séka Fernand, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 KANGA Kouakou Hermann Michel, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 MAMADOU Bamba, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 MEITÉ Ben Soualiou, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 SIDIBÉ Moussa, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;
 SILUE N'tchabétien Oumar, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 TRAORE Amadou, Maître de Conférences, Université de Ségou

Comité de rédaction

AHOUE Jean-Jacques, Assistant, Université de San-Pedro ;
 ASSEKA Tchoman François Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de
 l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 BALDÉ Yoro Mamadou, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
 BAMBA Fatoumata, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 BROU N'Goran Alphonse, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 COULIBALY Wayarga, Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 COULIBALY Yallamoussa, Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 DAO Salifou, Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
 (INSAAC) ;
 DJE Yao Lopez, Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 DJIGUE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;
 DJOKOURI Innocent, Maître-Assistante, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 GBOLA serge Arnaud, Maître Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
 Culturelle (INSAAC) ;
 EHILE Kadja Olivier Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
 Culturelle (INSAAC) ;
 GUEYE Yoro Emmanuel, Maitre-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
 Culturelle (INSAAC) ;

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

KAZIO Djidjé Jean-Jacques, Assistant, Université de Bondoukou ;
KONE Kiyali, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
KONE Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
KONE Tchima Rolland, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
KONE Tiégbè Gaston, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
KOUAME Affoua Eugénie, Assistante, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny ;
LOBA Léon Fabrice, Attaché de Recherche, Institut d'Histoire d'Art et d'Archéologie Africain (IHAAA) ;
MOULARET Renaud-Guy Ahioua, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
N'DAYE El Hadj Amadou Ba, Maître-Assistant, FASTEFA, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
SANOGO Tiantio épouse BAMBALY, Maitre-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
SYLLA Makémissa, Assistante, Université Alassane Ouattara ;
TIE BI Galla Guy Rolland Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;
TOURE Gninin Aïcha, Maître-Assistante, Université Félix Houphouët-Boigny ;
TOURE Kignigouoni Dieudonné Espérance, Maitre-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
TRAORE Fanta, Assistante, Université Alassane Ouattara ;
TRAORE Sogotiènin Ramata, Maître-Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;
YOKORE Zibé Nestor, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
ZABSONRE Moussa, Maître-Assistant, Université Yembila Abdoulaye Toguyeni.

COORDINATEUR GENERAL DU NUMERO :

AYENON Séka Fernand
Maître de conférences CAMES,
Université Félix Houphouët-Boigny

.....

Contacts JDS

Site web: <https://revuejds.net/>
Email : revuejds@gmail.com
Tél. : + 225 0779360611 / 07480453267

.....

Indexations et référencements internationaux :

Sjifactor: <https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>

ARI : <https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>

ASCI: <https://ascidatabase.com/master/journallist.php?v=3079-3009>

IPIndexing: <https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-2526>

Ent'revues: <https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants>

Impact factor : SJIF 2026 : 5.329

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

PRESENTATION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) est une revue scientifique pluridisciplinaire dédiée à la valorisation et à la vulgarisation des résultats de recherches innovantes, de découvertes de pointe et de productions scientifiques originales et pertinentes dans divers domaines scientifiques. Disposant de comité scientifique et de lecture, la revue **JDS** offre ainsi aux chercheurs du monde entier, une plateforme de publication de haute qualité en favorisant le partage des connaissances et de la collaboration au sein de la communauté scientifique.

JDS est une revue évaluée par des pairs (*blind peer review*) et en libre accès "*Open access*" relevant des Editions Croco. Il publie les articles dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales ; Langues et littérature ; Art, patrimoine et culture ; Sciences du Langage et de la Communication ; Sciences Economiques et de Gestion ; Sciences politiques et Juridiques. Dans sa vision d'ouverture, **JDS** encourage la collaboration interdisciplinaire entre les chercheurs de tous les pays africains et du monde.

Les articles proposés doivent respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent être originaux et n'avoir jamais fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture. Ils sont soumis à une sélection initiale par l'éditeur, puis à un processus rigoureux d'évaluation par les pairs en double aveugle avant publication.

PROTOCOLE DE REDACTION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. - 2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («...»), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.

- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Le non-respect de ces recommandations ci-dessus conduit au rejet systématique du manuscrit.

SOMMAIRE

SECTION 1 : LANGUES & LITTERATURE

Anglais

1. **Urban transformation and gentrification in America in Upton Sinclair's
the jungle and Zadie Smith's white teeth**
Didier KOMBIENI..... 1-17
2. **Power and Authority in Discourse: An analysis of pragmatic
strategies in Dan Fullani's one man, two votes**
Marius Eder BROU..... 18-33
3. **Investigating Contemporary History of US Interventions
in Venezuela and Current Developments**
SY Mamadou Malal..... 33-53
4. **In-between two worlds: struggling for a new cultural identity
in Buchi Emecheta's The new tribe**
Koffi Gérard KOUADIO..... 54-67
5. **Resilience and Survival in Ernest J. Gaines'
The Autobiography of Miss Jane Pittman (1971)**
Mariame WANE LY & Abdoulaye NDIAYE..... 68-79

Etudes hispaniques

6. **Poética de la metamorfosis: el neobarroco como nuevo realismo
en esa puta tan distinguida de Juan Marsé**
Oumar MANGANE..... 80-94
7. **La Iglesia y la emancipación ilustrada: una lectura crítica del proyecto
colonial latinoamericano desde El papel quemado de Jaime Díaz Rozzotto**
Bonzallé Hervé SAKOUM..... 95-108

Lettres Modernes

8. **Émile Zola et Calixthe Beyala, une écriture inclusive :
vers l'émergence féminine**
Elise ABENG ZE..... 109-128
9. **Didactique du français langue seconde : quel encadrement pédagogique
pour un développement professionnel efficient des enseignants ?**
Arnaud OUÉDRAOGO..... 129-145
10. **L'occupation abusive des terres dans Raga et le rêve mexicain de Jean-Marie
Gustave LE CLÉZIO, une violation du droit
à la propriété**
Yaya KONÉ..... 146-159
11. **Travailler le sacré. Polar africain et capitalisme de l'occulte
chez Konaté et Ndione**
Taoussi Taoukamla BICHARA..... 160-175

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

- 12. Imaginaire littéraire et développement durable : une analyse de
La danse du vilain de Fiston Mwanza Mujila**
Eulalie Patricia ESSOMBA..... 176-189
- 13. La transparence esthétique dans les romans d'Octave Mirbeau :
entre expressionnisme et subversion romanesque**
DZENE EDZEGUE Joseph Bénard..... 190-201
- 14. Culture matérielle et culture immatérielle dans l'organisation
des funérailles moose du village de Yaké**
SARE Honorine & SAOUADOGO Sidibéouéndin..... 202-214

SECTION 2 : COMMUNICATION, ARTS, CULTURE ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

- 15. Communication des organisations féministes sénégalaises et
industries culturelles : la provocation comme stratégie de visibilité**
Alioune Badara GUEYE & Ngagne FALL..... 215-227
- 16. Supports de sensibilisation des maladies cardiovasculaires
en Côte d'Ivoire : un regard sociolinguistique**
Ahi Yao Guillaume, Kouadio Amah Victoire & Konan Kouacou Fabrice..... 228-242
- 17. Médias numériques et propagande contre le 4ème mandat
lors de l'élection présidentielle ivoirienne de 2025**
Koffi Nestor N'DRI..... 243-259
- 18. Communication et musique urbaine ivoirienne : influence,
recomposition des valeurs et dynamiques d'appropriation des jeunes**
Boni Hyacinthe KPANGBA..... 260-276

Patrimoine, art, culture et cinéma

- 19. La "Maison des artistes" de Grand-Bassam : sociographie d'un lieu de
création et de diffusion de la peinture contemporaine en Côte d'Ivoire**
Krou Eugène ASSOUMOU..... 277-291
- 20. Le langage indicible dans l'art des cordes tissées de Christian Lattier**
Yoro Emmanuel GUEYE..... 292-307
- 21. Modélisation du féminisme dans le cinéma documentaire :
la femme porte l'Afrique d'Idriss Diabaté**
Nangnintaha Estelle KONÉ & André Banhouman KAMATE..... 308-321

Informatique

- 22. Transition numérique et gestion des productions scientifiques :
état des lieux, contraintes et recommandations**
Aminata Nadège SAKO Epse BAYOKO & Abou Bakary BAYOKO..... 322-333

SECTION 3 : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Civilisations

- 23. La piraterie dans les provinces anatoliennes à l'époque hellénistique**
Ibrahima DIAMANKA..... 334-347

Archéologie

- 24. Savoir-faire ceramique du nord et du sud de la Côte d'Ivoire :
cas des zones de Tengrela et d'Anyama**
Tiantio SANOGO épse BAMBA & Affoua Eugénie KOUAME..... 348-360

Histoire

- 25. Le Zhégié de Dassa : fonctionnement d'une juridiction traditionnelle
et enjeux de sa valorisation patrimoniale (Burkina Faso, Nando)**
Boukary DABAL & Désiré BATIENO..... 361-372
- 26. La politique étatique de la protection de l'environnement minier
en Côte d'Ivoire (2000-2024)**
SIDIBE Nohan & NDIA YE El Hadji Amadou Ba..... 373-389
- 27. Gouvernance coloniale et marginalisation socio-spatiale
dans la ville de Daloa : 1920 -1956**
Blé Angélin LAGO 390-401
- 28. La diplomatie publique sud-coréenne en Côte d'Ivoire (2011-2021)**
Yao Serge-Rodrigue AHI..... 402-418
- 29. Administration coloniale et transformations économiques
en Côte d'Ivoire de 1908 à 1960**
N'Goran Alphonse BROU..... 419-433
- 30. L'identité natchaba du XVI^e au début XX^e siècle**
Sougla YATOUTI & Ilaboti DIPO 434-450
- 31. Migration et installation des Noumou (Danlèssôgô)
chez les Koulango de Nassian (XVIII^e - XX^e siècle)**
Koffi Alain KOUASSI..... 451-463
- 32. Acteurs et organisation de la commercialisation du cacao
dans la région de l'Indénié (1920-1970)**
Alfred Brondon Esso AKESSÉ & Antoine Koffi GOLÉ 464-485
- 33. Les mutuelles dans le développement local : l'exemple de la mutuelle
de développement de la sous-préfecture de Napié (nord Côte-d'Ivoire)
de 1965 à 2014**
Valy YEO..... 486-503
- 34. Système de santé colonial et construction du chemin de fer
en Côte d'Ivoire (1904-1931)**
Chidjé Mireille Léontine AKRE, Blé Angélin LAGO &
Ange Barnabé ADOFFI..... 504-518

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

- 35. La commémoration tournante du 11 décembre au Burkina Faso 2008 -2020 : dynamique d'urbanisation et enjeux sanitaires dans les villes de Manga et de Tenkodogo**
Moussa ZABSONRE & Inoussa YELBI..... 419-534
- 36. La pénétration coloniale française dans le pays bhété de Soubré, 1897-1910**
Huberson Bahi POAMÉ & Mamadou BAMBA..... 435-546

Géographie

- 37. Infrastructure hydraulique, fragmentation des parcours pastoraux et vulnérabilités du pastoralisme à Diama dans le Delta du fleuve Sénégal**
Ramata Ndianor, Aliou Ndao, Tamsir Mbaye & Cheikh Samba Wade 547-564
- 38. Electrification et développement socio-économique dans le village de Dialakorobougou, commune de Mountougoula au Mali**
Idrissa Amadou TRAORE & Idrissa Issa CISSE..... 565-578
- 39. Perception des populations sur les impacts socio-économiques et écologiques des ouvrages antiérosifs dans la zone girafe de Kouré au Niger**
ISSAKA ATTININE Abdoul Nasser & ILBOUDO Dieudonné..... 579-595
- 40. Les intermédiaires fonciers dans la ville de Kolda (Sénégal) : entre opportunités et contraintes**
Yaya DIALLO & Oumar SY..... 596-609
- 41. De l'agrovillage à la ville secondaire en recomposition : dynamiques économiques, pressions foncières et transition urbaine à Bonoua (Sud-Est de la Côte d'Ivoire)**
Jean Baptiste ESSAN & ALOKO N'Guessan Jérôme..... 610-629
- 42. Santé reproductive en milieu rural et dispositifs du SWEDD : lecture territoriale à San-Pedro**
Oulai Munné-Prisca YOH Épouse TIA & Koua Ange Donatien BROU..... 630-645
- 43. Les territorialités dans l'espace périurbain dakarois : cas de Diass et Sindia**
Seybatou THIOM..... 646-662
- 44. Facteurs associés à l'augmentation du recours aux consultations prénatales au Burkina Faso**
Fahimatou Rayagne-Wendé OUEDRAOGO & Moussa BOUGMA 663-677
- 45. Valorisation des résidus de cacao et empowerment des femmes rurales : enseignements de la sous-préfecture de Soubré (Sud-ouest de la Côte d'Ivoire)**
Kopeh Jean-Louis ASSI..... 678-694
- 46. Influence socio-environnementale et sanitaire du niveau de dégradation des entre deux maisons dans la ville de Gagnoa : cas d'Afridougou, Dar-es-Salam et Odiennékourani**
Abdoul Karim TOURÉ..... 695-710

- 47. Échec scolaire des élèves en classe d'examen dans les établissements d'enseignement secondaire public de la ville de Bouaké : Évolution, facteurs explicatifs et stratégies de réduction**
Faustin GUEI, SEKA Ayenon Ferdinand,
Yah Edwige Bénédicte N'GUETTA épouse GBOKO & Émile Brou KOFFI..... 711-727

Philosophie

- 48. Théorie critique et progrès : Max Horkheimer et la signification de l'individu**
Bi Drigoné Gilles Martial TOUBOUI..... 728-739
- 49. Le Wittgenstein de Hintikka : une réinvention formelle ou une incompréhension des jeux de langage de Ludwig Wittgenstein ?**
Yao Jacques KOUAMÉ..... 740-762
- 50. La vérité chez Claude Bernard : du dualisme qualitatif à l'unité quantitative**
Kouacou Firmin Luc KOFFI..... 763-774
- 51. Meilleur des mondes possibles leibnizien et fléaux d'un monde émergent : cas de l'homosexualité**
Konan Adolphe Dumas N'GATTA..... 775-795
- 52. De l'extrémisme violent aux insécurités en Afrique : une réflexion à partir de Kant**
AVOCES David Pierre..... 796-812
- 53. La pensée face au déterminisme algorithmique : les fondements bernardiens d'une complémentarité par-delà les antagonismes**
Tiasvi Yao Raoul AGBAVON..... 813-825
- 54. Intelligence Artificielle (IA) et crise ontologique de l'humanité : objectivation de la pensée comme oubli de l'Être**
Yao Wilfried N'GUESSAN..... 826-844
- 55. Neurosciences et environnement : comment vaincre l'éco-anxiété ?**
COULIBALY Sionfongon Kassoum & GONDO Golou Roseline..... 845-857
- 56. Éthique transcendantale et création technique : l'impératif catégorique comme horizon**
Akpolé Koffi Daniel YAO..... 858-870
- 57. La morale sartrienne, un gage des droits des immigrants**
Kouassi Jean-Jacob KOFFI 871-884
- 58. Mariage pour tous : Entre dynamisme mondial et justice sociale**
Abraham Saint-Omer Koffi KOUAKOU..... 885-896

Anthropologie et sociologie

- 59. Contribution de la MUCREFCI Daloa dans la reconstruction socio-économique des fonctionnaires et agents de l'État de la région du Haut-Sassandra (Côte d'Ivoire)**
DJETTE Grah Cyrille, KONAN Koffi,
KOFFI Alexis & SANOGO Mamadou..... 897-915
- 60. Genre et développement par l'agriculture en Côte d'Ivoire : cas des femmes du village de Dihi dans le Département de Korhogo**
Navouon FANNY, Olivier GNAN & Nambalassigué Kolo KONE..... 916-932
- 61. Itinéraires thérapeutiques des usagers de drogues dans le contexte urbain abidjanais**
Félicien Yomi TIA 933-951
- 62. Grossesses non désirées et recours à l'avortement clandestin chez les jeunes femmes au Gabon**
Steeve-Thierry BALONDJI & Aimée Patricia NDEMBI NDEMBI..... 952-974
- 63. Foncier et gouvernance migratoire en milieu rural. Les relations intercommunautaires à l'épreuve de la marchandisation de la terre**
Mahamadou ZONGO..... 975-992
- 64. Confrérie des chasseurs en Haute Guinée : mutation entre chasse, environnement et politique**
Sidiki KOUROUMA, Lamine MANSARE & Soumahila BAYO 993-1011
- 65. Féminisation du maraîchage et vulnérabilités socio-institutionnelles dans la gestion de l'eau à Solomougou**
Namè Hassan YÉO & Guy Éric Anicet Quassy KOUAKOU..... 1012-1026
- 66. Le choléra dans le discours de Guy de Maupassant : entre imaginaire populaire et rationalité scientifique**
Martial BAMA..... 1027-1034
- 67. L'extorsion du surtravail de la femme en milieu rural de la Haute Guinée : la mobilité comme mode de recherche d'autonomie ?**
Mamoudou CONDE..... 1035-1058
- 68. Conflits autour de la culture attelée à Atchangbadè au Togo : enjeux, acteurs et mécanismes de résolution**
Konga PALASSI..... 1059-1076

Criminologie

- 69. L'abandon familial et pratiques sexuelles chez des detenu/e(s) au pôle pénitentiaire d'Abidjan**
Rebecca Paule Jacqueline DO & Diescieu Aubin Sylvère KAZON..... 1077-1090
- 70. Enjeu de pouvoir et gestion de risques miniers dans le Haut Katanga : cas du site de Ruashi-mining à Lubumbashi**
MULUNDA TSHIEYA Lucien..... 1091-1108

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Psychologie

**71. Comportements à risques d'accidents de la circulation
des conducteurs de motos taxis à Bingerville**

YAO Koffi Constant, AKA Blainson Alain &
KOUADIO Lou Younan Yolande 1108-1122

SECTION 4 : SCIENCES ET TECHNOLOGIES

**72. Obstacles à l'accès à l'éducation pour les enfants handicapés
dans un contexte de forte croissance démographique
dans la ville de Parakou (Bénin)**

Boni Romulus BIAOU & Hervé A. KOMBIENI..... 1123-1139



Migration et installation des Noumou (Danlèssôgô) chez les Koulango de Nassian (XVIII^e-XX^e siècle)

Koffi Alain KOUASSI

*Enseignant-Chercheur,
Département d'Histoire,
Université Alassane Ouattara,
Bouaké, Côte d'Ivoire,
Email : saintkof01@gmail.com*

Date de soumission : 15-04-2026

Date de publication : 31-05-2026

Résumé

Les forgerons dans le Nord-Est ivoirien sont connus sous le vocable Danlèssôgô en langue koulango. Ailleurs, ils sont identifiés sous le nom Noumou donné par les Mandé-Dioula. Ces différentes appellations sont liées à leur métier de la forge. Cependant, ils ignorent leur nom originel car ils ont abandonné leur langue au profit de la langue locale comme c'est le cas en pays koulango. Autrefois installés à Begho, ils migrent dans la zone de Nassian. Quel fut leur processus d'installation dans cette partie du pays koulango et quelles mutations connurent-ils depuis le XVIII^e siècle ? Il s'agit d'analyser le processus migratoire et d'installation des Noumou et leur évolution dans cette partie du pays. Cette étude a pu se réaliser grâce aux sources écrites, aux publications scientifiques et la tradition orale au moyen d'une approche historique. Cette approche nous a permis de savoir qu'après la désagrégation de Begho au XVIII^e siècle, cette ville a vu sa population migrer vers les régions environnantes. C'est le cas des Noumou qui migrent, s'installent dans la zone de Nassian et s'intègrent dans la société koulango à travers leurs activités socio-économiques, politiques et culturelles. Ils adoptent la langue koulango et une grande majorité s'est convertie à l'Islam.

Mots-clés : Danlèssôgô - installation - Koulango de Nassian - Migration Noumou – Begho

Migration and settlement of Numu (Danlesogo) among the Kulango of Nassian (18th-20th century)

Abstract

In north-eastern Ivory Coast, blacksmiths are known among the Kulango as Danlèssôgô, while in other parts of the country, they are referred to as Numu, a designation used by Mande-Dioula societies. These appellations are closely associated with their traditional craft of ironworking. Over time, however, the Numu have lost knowledge of their original ethnolinguistic designation, having abandoned their ancestral language in favour of local languages, as observed notably in Kulango territory. Originally settled in Begho, they subsequently migrated to the Nassian area. This raises questions regarding the process of their settlement in this part of Kulango land and the transformations they experienced from the eighteenth century onwards. This article examines the migration, settlement, and historical evolution of the Numou in the Nassian region between the eighteenth and twentieth centuries. The study is based on a historical approach that combines written sources, scholarly studies, and oral traditions. The findings indicate that the disintegration of Begho in the eighteenth century triggered significant population movements towards neighbouring regions. The Numu were among the groups affected by this



dispersion; they migrated to the Nassian area and gradually integrated into Kulango society through their socio-economic, political, and cultural activities. Over time, they adopted the Kulango language, and the majority converted to Islam, reflecting a process of deep social and cultural integration.

Keywords: Danlèssôgô - settlement - Kulango of Nassian - Numu Migration – Begho

Introduction

La migration des Noumou dans le Nord-Est ivoirien s'est effectuée au début du XVI^e siècle depuis la ville de Begho. Elle s'est faite en même temps que celle des Huela et des Ligbi et constitue la première vague migratoire. Ces derniers, affirme L. Tauxier (1921 : 65), étaient accompagnés d'une population de forgerons (Noumou) qui s'établirent avec eux, ou comme eux, ça et là dans le cercle de Bondoukou. Les Noumou sont avec les Huela et les Ligbi les proto-Dioula de Bondoukou. Cependant, une partie de ces proto-Dioula fut restée à Begho et n'en sortit qu'à l'époque de l'exode général avec les Dioula qui étaient venus s'installer dans la ville après sa fondation (L. Tauxier, 1921 : 66). C'est ainsi que la ville de Bondoukou et tout le Nord-Est ivoirien accueillirent toutes les peuplades mandé-dioula et autres peuples originaires de Begho. Cet exode général marque la seconde migration des peuples de Begho vers d'autres terres d'asile au XVIII^e siècle, dont le Nord-Est de la Côte d'Ivoire. C'est cette seconde vague qui donna le peuplement noumou (ou Danlè) dans le pays koulango de Nassian. Connu dans cette partie Nord-Est du pays sous le vocable Danlè ou Danlèssôgô¹, ce peuple semble avoir oublié son identité suite à une assimilation quasi-totale des Koulango. Il se considère de nos jours comme des Koulango et ont adopté plusieurs traits de civilisation de ce peuple. Alors que les Noumou sont présentés par la tradition orale comme une caste endogame de forgerons issue d'une longue pérégrination, leur installation en pays koulango de Nassian a conduit à une assimilation quasi totale. Dès lors, comment ce processus migratoire a-t-il permis leur intégration socio-économique et politique, tout en entraînant, entre le XVIII^e et le XX^e siècle, l'abandon de leur langue, l'adoption de l'islam, et l'effacement de leur identité originelle ?

L'objectif de cette étude est de reconstituer le processus migratoire et d'analyser les transformations socioculturelles des Noumou installés en pays koulango de Nassian entre le XVIII^e et le XX^e siècle. Pour y parvenir, il nous paraît nécessaire d'examiner les objectifs spécifiques suivants: retracer l'itinéraire migratoire des Noumou depuis Begho jusqu'à Nassian, en identifiant les étapes et les causes de leur déplacement; décrire les modalités d'intégration

¹ Dans tout le pays koulango du Nord-Est ivoirien, les Noumou sont connus sous ce vocable. Danlè ou encore Danlèssè est l'appellation au singulier tandis que Danlèssôgô est dit pour le pluriel.



socio-économique et politique des Noumou dans la société koulango et analyser les changements linguistiques (abandon de la langue originelle, adoption du koulango), religieux (conversion à l'islam) et identitaires (perte de l'ethnonyme originel) survenus entre le XVIII^e et le XX^e siècle. Cette étude a pu se réaliser grâce aux sources écrites, aux publications scientifiques et à la tradition orale. La confrontation de la documentation nous a permis de bâtir notre travail en deux axes : d'une part, montrer les origines et le peuplement des Noumou dans le département de Nassian et d'autre part, examiner les pratiques socioculturelles des Noumou et leur intégration dans la société koulango.

1. Origines et peuplement des Noumou dans la zone de Nassian

Les Noumou revendiquent une origine lointaine dans l'Égypte antique. Ils furent l'objet de plusieurs pérégrinations avant de s'établir dans la zone de Nassian où ils fondent plusieurs villages et cohabitent avec leurs tuteurs koulango qui les ont entièrement assimilés.

1.1. L'origine controversée des noumou: entre Égypte antique et Mandé

Le peuple noumou doit son nom à son activité économique liée au travail du fer. Le vocable noumou est un terme malinké qui signifie forgeron. En effet, les Mandé-Dioula avaient pris l'habitude de les nommer ainsi au point que ce nom leur a été attribué. Selon L. Tauxier (1921 : 393-394), ils se sont répandus dans toute la partie occidentale du bassin du Niger, transportant partout leurs industries. Ainsi dans les pays de langue mandé, Numu (Noumou) devient le synonyme de « forgeron » et plus généralement « d'artisan » comme gyula ou dyula (Dioula) se présente comme « commerçant » et maraba (Haoussa) signifiant « teinturier ». Dans le Nord-Est ivoirien, dans le pays koulango, ils sont appelés sous le vocable Danlè ou Danlèssôgô. L'ensemble des travaux sur l'histoire des Noumou situe leur foyer originel en Égypte ancienne. La raison est que l'Égypte antique est considérée comme le plus ancien foyer de fabrication de l'acier (C. A. Diop, 1981 : 363). Le travail du fer va s'étendre au reste du monde dont l'ouest africain considéré par bon nombre de Noumou comme leur foyer originel.

Cependant, trois hypothèses présentent l'origine lointaine des Noumou. La première thèse est celle de M. Sidibé qui soutient que « les forgerons du Soudan sont les descendants de Nou Mansa Dian, petit frère de Foula Mansa Dian, né dans le Yémen, fils d'un sémite, ancêtre des peuls dispersés en Afrique » (M. Sidibé, 1959 : 13). Cette affirmation donne une origine sémite des forgerons du Soudan occidental. La deuxième thèse est celle de T. C. Youssouf et K. Wa (2009 : 101-115) qui présente Noun Fayiri comme l'ancêtre des Noumou. Après avoir empalé tous les mystères liés au travail de la forge, Noun Fayiri les lègue à ses descendants noumou. Désormais, les Noumou et les génies travaillent ensemble, possèdent des connaissances



ésotériques et sont capables de lancer des sorts à tout individu malveillant (M. Kourouma², 2026). La dernière thèse soutenue par T. Tal (1997 : 463) situe la présence des Noumou dans le Mandé vers 1300. Ils sont les descendants de Soumahoro Kanté, selon M. Kourouma³, roi du Sosso et précurseur du métier de la forge dans le Mandé.

Les deux dernières thèses relatives à une origine Mandé nous semblent plus plausibles car la présence des Noumou dans le Mandé est très lointaine et est antérieure à 1300. L. Fofana, (2007 : 16) affirme que les Noumou sont présents dans le Nord ivoirien depuis le XI^e siècle. Selon l'auteur, ils constituent avec les Ligbi les premières vagues migratoires des Mandé-Dioula dans l'actuelle Côte d'Ivoire. Cette origine mandé est attestée par la tradition orale qui présente l'Égypte antique comme le foyer lointain de migration des Noumou. Koffi Koffi Fofié⁴ est sans équivoque et affirme qu'ils viennent de l'Égypte d'où ils sont descendus dans le Mandé. À la suite d'un conflit, ils migrent à Begho dans l'actuel Ghana. En effet, du fait de l'insécurité chronique dans la boucle du Niger surtout dans la région du Mandé, les Noumou quittent cette zone pour trouver refuge à Begho. L. Fofana (2007 : 17) affirme que les XI^e et XII^e siècles ont été des périodes d'instabilité dans cette zone sahéenne dues à la multiplicité des razzias. Alors, pour éviter d'éventuelles incursions, certains Noumou trouvent asile à Begho et s'y installent avec les Ligbi et les Huela. Ils durent migrer au XVIII^e siècle avec certains de leurs voisins en direction de Nassian où ils sont désormais installés.

1.2. Le processus migratoire et d'installation des Noumou dans la zone de Nassian

Les forgerons du département de Nassian présentent la ville de Begho comme leur dernier foyer de migration après leur pérégrination de l'Égypte et du Mandé. Ils vivaient autrefois dans cette cité marchande avec les Huela et les Ligbi et entretenaient avec eux des relations cordiales. Mais à la suite d'une rixe au sujet d'un chat, ils décidèrent de regagner l'Égypte leur foyer originel en traversant le fleuve comoé. En effet, selon Harouna Ouattara⁵, un conflit s'était éclaté à Begho entre les habitants de cette cité sur une histoire anodine d'un chat. Un chat, dit-il, était passé au milieu d'un groupe de personnes, chaque groupe étant assis à l'opposé de l'autre. Le groupe assis du côté droit de l'animal vit une face blanche et celui du côté opposé vit un pelage noir. Chacun selon la face de l'animal qu'il a vu affirme qu'il est soit un chat blanc

² Kourouma Mamadou, Numuya, Origines et pouvoirs des forgerons malinké, vidéo disponible sur www.youtube.com, consulté le 29/01/2026

³ Kourouma Mamadou, Numuya, Les forgerons travaillent avec les génies, vidéo disponible sur www.youtube.com, consulté le 29/01/2026

⁴ Entretien avec monsieur Koffi Koffi Fofié, le 03 janvier 2026 à Parhadi.

⁵ Entretien avec monsieur Harouna Ouattara, le 04 janvier 2026 à Dedi



soit un chat noir. C'est ainsi qu'éclata une rixe et les différentes familles décidèrent de partir⁶. Au-delà de cette rixe, la migration des Noumou et les autres migrants de leur odyssée s'est opérée dans le contexte des crises survenues à Begho durant la première moitié du XVIII^e siècle. Selon J. L. Boutillier (1993 : 293), la cité de Begho a connu plusieurs crises entre les XVI^e et XVIII^e siècles dont la plus périlleuse fut celle des Bono de Nsawkaw et les musulmans au milieu du XVIII^e siècle. Ces différentes instabilités dues aux crises incessantes depuis le XVI^e siècle dont celle susmentionnée au XVIII^e siècle ont convaincu les Noumou et leurs alliés à entreprendre une migration dans la zone de Nassian.

Leur migration les a successivement conduites dans les localités de Soko, Bondoukou, Saleye et Nassian. Cette vague migratoire était constituée de cinq groupes dont les Amissôgô⁷, les Sôgôvanhissôgô⁸ (les Huela), les Komila et les Kpomo. Koffi Koffi Fofié⁹ affirme qu'ils étaient les éclaireurs de cette vague migratoire. Lorsqu'on se réfère à leur activité de forgeron, on peut donc partager cet avis car ils étaient rompus à la fabrication des armes de guerres. Parvenus dans la zone de Nassian, leurs pieds s'enflèrent et le chef de cette localité, un Lorhon leur accorda l'asile. Ils décident, alors, d'y rester le temps que leurs pieds se désenflent. Selon Kouamé Seydou Ouattara, ils se sont exprimés ainsi : « Bi nin faye lè bi nanw sian¹⁰ » qui veut dire littéralement « nous allons demeurer ici le temps que nos pieds se désenflent ». Cette localité s'appelait Vanhibôangô. Alors, l'expression "Nanw sian" devient l'appellation de l'endroit à la place de Vanhibôangô. Mais avec la colonisation, précise-t-il, l'administrateur va transcrire Nassian au lieu de Nanw Sian¹¹.

Le chef de file de la migration noumou se nommait Djigba Guidjo¹². Miridji, l'un de ses fils, alla à la chasse et découvrit des terres très propices à l'agriculture. Il vint informer son père et lui demanda la permission d'aller s'y installer pour y pratiquer l'agriculture. Il cultivait une

⁶ Ce récit est également soutenu par l'ensemble des différents peuples (Amissôgô, Sôgôvanhissôgô, les Komila, Kpomo, les Danlèssôgô) ayant constitués cette vague migratoire dans le pays koulango de Nassian.

⁷ Les Amissôgô sont une tribu koulango qui a droit au trône dans le royaume de Nassian. Cette tribu koulango est essentiellement présente dans le département de Nassian.

⁸ Les Sôgôvanhissôgô sont le peuple Huela qu'on rencontre aussi bien dans le département de Nassian que dans le Gontougo. Les Koulango les appellent Sôgôvanhissôgô. À Nassian, ils ont oublié leur nom original Huela et s'identifient au nom que les Koulango leur ont attribué. C'est donc sous cette appellation qu'ils sont reconnus dans le Nord-Est ivoirien.

⁹ Entretien avec monsieur Koffi Koffi Fofié, le 03 janvier 2026 à Parhadi

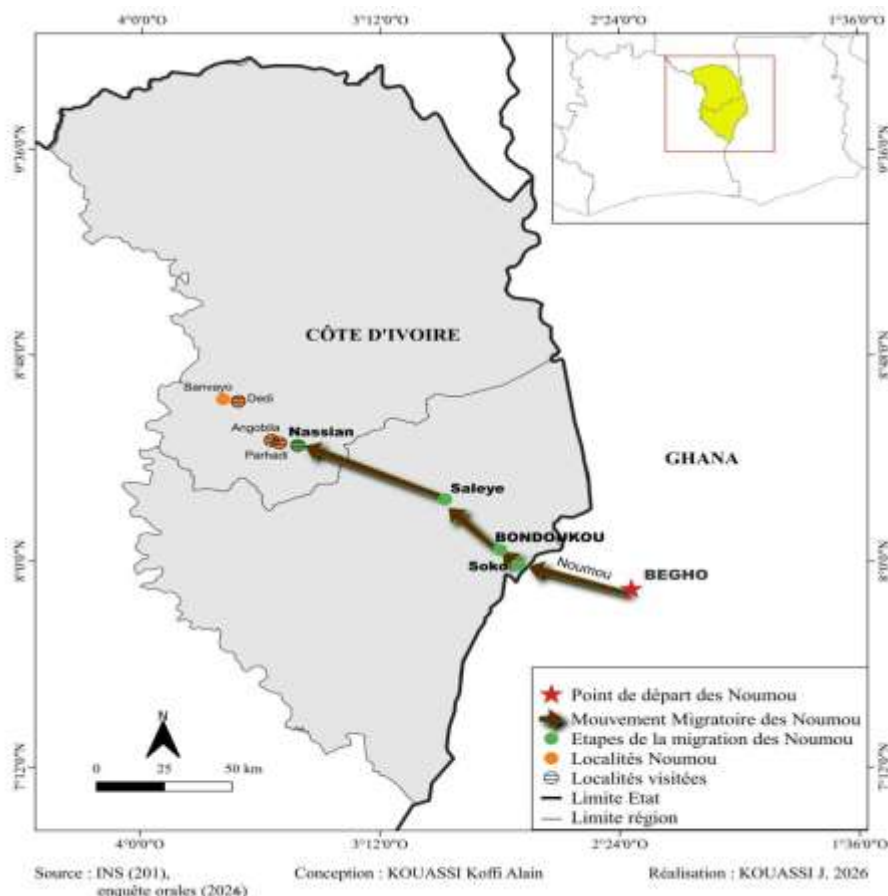
¹⁰ Entretien réalisé avec Kouamé Seydou Ouattara, le 03 janvier 2026 à Angobila

¹¹ Lorsqu'on se réfère à l'usage en langue locale (koulango) des grandes localités suivantes du Zanzan, on prend cette affirmation avec beaucoup de recul : Goutougo/Gontougo pour Bondoulou, Gbona pour Bouna pendant que Nassian est l'équivalent de l'usage en langue locale. Ce qui signifierait que la ville avait cette appellation avant la ruée coloniale.

¹² Décédé à Nassian, il y fut enseveli selon Kouamé Seydou Ouattara

sorte d'igname violette nommée kpage qu'il a prise auprès des Koulango. Il y avait de l'igname en abondance et tous les siens qui venaient chez lui pour un séjour n'osaient plus retourner à Nassian. Lorsqu'on demanda les nouvelles d'une tierce personne, on lui répondait : " kpage diè" c'est-à-dire que "kpage l'a retenue" car cette variété d'igname était très délicieuse. C'est ainsi que le site prit le nom kpagadi et devint par déformation Parhadi. Kokroko, un autre fils de Djigba Guidjo de commun accord avec les autres restés à Nassian, selon Kouadio Yao Kra¹³, décida d'aller fonder une autre localité après celle de Parhadi afin de constituer un deuxième espoir pour le peuple en référence au premier village déjà fondé. C'est ainsi que la localité qu'il fonda prit le nom de " Hangôbila¹⁴" et devint par transcription Angobila. Deux autres villages, Dédi et Bavanhio (Gbayogoman) furent fondés et portèrent le nombre de villages Noumou à quatre dans la zone de Nassian. La carte ci-dessous illustre l'itinéraire migratoire des Noumou depuis Begho jusqu'à la fondation des quatre villages fondés.

Carte n°1 : Le processus migratoire et l'installation des Noumou dans le pays koulango de Nassian (XVIII^e - XX^e siècle)



¹³ Entretien réalisé avec Kouadio Yao Kra, le 03 janvier 2026 à Angobila

¹⁴ " Hangô ou hanwagô" signifie espoir et " bila" qui veut dire deux en Koulango. Ce qui donne littéralement " deux espoirs " en référence au village de Parhadi (Kpagadi) comme premier espoir.



2. Les pratiques socioculturelles des Noumou et leur intégration dans la société koulango

Dans le département de Nassian, les Noumou ont été totalement intégrés dans la société koulango à travers leurs activités socio-économiques, politiques et culturelles. Ils ont abandonné leur langue au profit du koulango et, pour une grande majorité, se sont convertis à l'islam.

2.1. Forgerons, chasseurs et médiateurs : l'intégration par les activités socio-économiques et politiques

Le processus migratoire qui a conduit le peuple Danlè (noumou) dans le département visait un retour au bercail en Égypte. Cependant les relations cordiales entretenues avec leurs tuteurs koulango ainsi d'avec leurs partenaires de la migration ont eu raison de leur objectif de départ. Désormais installés sur les terres de Nassian, ils parviennent à réussir une reconversion. En plus du métier de la forge, ils y associent la chasse et l'agriculture qu'ils vont très rapidement révolutionner à travers la fabrication d'outils indispensables à ces métiers. C'est à juste titre que L. Tauxier (1921 : 395) affirme que « à Paradi ils ont du reste abandonné le travail du fer pour se mettre à la culture et autres travaux ordinaires ». Ils fabriquent la houe, la daba et bien d'autres outils essentiels pour les paysans dans la pratique de l'agriculture. Outre l'agriculture, ils fabriquent également des outils de guerre et de la chasse tels que les fusils, les balles de fusils, les sagaies, les lances, les poignards, les flèches etc.

Avec leur maîtrise de la fabrication des armes à feu et au métier de guerre, les Noumou du département de Nassian ont été sollicités par les Abron dans leurs guerres contre les Andoh et les Koulango de Bouna selon Kouamé Koffi Koko¹⁵. Cette guerre du Gyaman contre les Andoh a eu lieu vers 1820-1821 au cours de laquelle le souverain abron Koffi Fofié fut tué (R. Allou, 2002 : 437). Par ailleurs, la tradition orale présente Tan Datè comme le roi régnant pendant la guerre du Gyaman contre les Koulango de Bouna. Or il y a eu deux souverains Abron ayant porté ce nom. Le premier Tan Datè fut le fondateur du royaume Abron Gyaman autour de 1690 (avant la migration des Noumou dans le département de Nassian) et le second Tan Datè Kouman a régné de 1904 à 1922. C'est donc sans aucun doute de ce dernier dont parle la tradition orale. Cependant, il n'y a jamais eu d'opposition entre le Gyaman et Bouna à cette période car la troisième et dernière confrontation entre ces deux peuples (Koulango et Abron) eut lieu vers

¹⁵ Entretien réalisé avec Kouamé Koffi Koko, le 03 janvier 2026 à Angobila.



1833-1834 (K. A. Kouassi, 2021 : 172). Il est vraisemblable que c'est à cette guerre que les Noumou ont été sollicités par les Abron après celle des Andoh.

Ainsi, de leur collaboration avec les Abron naquit une alliance avec les deux peuples. Outre les Abron, les Noumou, entretiennent de fortes relations d'alliance avec les Huela et les Komila¹⁶. En effet, suite aux cas d'adultères intervenus entre les Noumou et ces différentes communautés, ils résolurent de ne point entretenir de relations matrimoniales entre elles. Ils conclurent une alliance qui transcende tous les différends qui pourraient subvenir au sein de leurs différentes communautés respectives. Ils établissent ainsi les bases du vivre ensemble qui traversent depuis lors toutes les générations. Au-delà de ces communautés susmentionnées, ils sont en alliance avec les Bolomou¹⁷, les Amissôgô¹⁸, les Lorhon et les Peulh. Cependant, N. G. Kodjo (1976 : 796) estime que les Noumou préfèrent les mariages au sein de leur caste de peur de divulguer et de dénaturer leur savoir-faire du métier de la forge. Nous partageons en partie cette thèse car cette volonté de se marier à l'intérieur du groupe social existait pratiquement au sein de plusieurs sociétés traditionnelles africaines. Cependant, cela ne les empêchait pas de nouer des alliances matrimoniales avec certains de leurs voisins. D'ailleurs, dans la zone de Nassian, les Noumou contractent des mariages avec d'autres peuples dont les Koulango.

Les Noumou, les Huela et les Komila jouent un rôle prépondérant lors de l'installation d'un nouveau souverain dans le royaume de Nassian. Selon Kouassi Kouakou Brahim¹⁹, il incombe à ces trois communautés l'immense responsabilité d'installer le roi de Nassian en suivant un rituel qui consiste à le saisir par les bras pour le faire asseoir par trois fois sur son siège. Bien qu'étant sous l'hégémonie politique du roi de Nassian, les Noumou de la zone de Nassian se sont organisés en chefferie centrale. Cette chefferie centrale siège et règle tous les différends en leur sein. Elle se présente comme une interlocutrice de la cour royale de Nassian et des autorités administratives et politiques de cette partie du pays. Les Noumou sont de véritables facilitateurs et sont sollicités dans la résolution de litiges au sein des différents peuples du secteur à cause des alliances qui les unissent à ceux-ci. C'est à juste titre que H. Labouret (1934 : 106) affirme qu'ils servent d'intermédiaires et de témoins lors des transactions et de règlement des conflits.

¹⁶ Les Komila affirment être un sous-groupe koulango. Ils sont présents à Nassian principalement dans le village de Kakpin.

¹⁷ Localisés dans le département de Nassian, les Bolomo disent également être un sous-groupe koulango.

¹⁸ Les Amissôgô sont un sous-groupe koulango fondateur du royaume koulango de Nassian. Ils affirment avoir migré à Nassian depuis Begho avec les Noumou et les Huela.

¹⁹ Entretien réalisé avec Kouassi Kouakou Brahim, le 03 janvier 2026 à Angobila.



Les Noumou pratiquent plusieurs danses dont le Naya et l'Assingô. En effet, le Naya disent-ils, une danse inventée par les tout-petits est devenue une danse populaire et mystique dont seuls les initiés maîtrisent tous les codes. C'est pourquoi les danseurs sont généralement munis de gris-gris et d'amulettes aux pieds, aux bras et aux reins en vue de conjurer les sorts dont ils pourraient être l'objet. C'est une danse d'initiation à la fois mystique et de démonstrations de puissances où chaque danseur fait prévaloir ses qualités mystiques et guerrières. M. Bamba et S. Koné (2022 : 290) pensent que la maîtrise de leur science et des pouvoirs surnaturels suscite la méfiance chez les autres couches sociales. Quant à l'assingô, elle est une danse de la chasse. Cette danse, selon Yao Koffi Mouroufié²⁰, accompagne les funérailles d'un chasseur. Outre ces danses, les Noumou ont emprunté auprès des Koulango certaines danses traditionnelles à savoir le palongo, le gobingo et le sêssêgon (qui se pratique lors des funérailles). L'organisation des funérailles d'un adulte durait sept jours au cours de laquelle la nourriture et la boisson étaient servies à souhait. Avec leur longue présence dans le pays koulango de Soko à Nassian, ils adoptent la langue koulango et la religion musulmane.

2.2. Islamisation, adoption de la langue koulango et oubli identitaire

Autrefois animistes, les Noumou ont massivement adopté la religion musulmane. Ils sont considérés avec les Huela et les Ligbi comme étant les protoMandé-Dioula dans le Nord-Est ivoirien. La forte islamisation observée a laissé des impacts tant au niveau sociopolitique que culturel. La pratique de l'excision fut un emprunt majeur après leur conversion à l'islam auprès des Malinké. Elle précédait les mariages musulmans parfois organisés en groupe. Ainsi, les femmes adultes considérées comme des matrones perpétuent l'excision des jeunes filles une pratique ancestrale au sein de la société noumou. Avant l'âge de la puberté, les jeunes filles sont réunies dans une maison de fortune non loin du village et subissent l'excision. La cérémonie qui leur est consacrée se fait annuellement et reçoit toutes celles qui sont admises au mariage l'année suivante. La raison de la pérennisation de cette tradition est due au fait que toute fille non excisée qui contracte une grossesse est non seulement qualifiée de fille indigne mais peut faire également l'objet d'un bannissement de la famille. Aussi cela entache-t-elle l'honorabilité de la famille nucléaire ou élargie. Alors, de peur de succomber dans cette ignominie, les filles sont très tôt soumises à cette pratique en vue de leur mariage.

En outre, une nouvelle civilisation vestimentaire apparaît avec l'adoption de l'islam comme religion. Ils portent désormais des tenues d'apparat musulman comme le boubou. La religion

²⁰ Entretien réalisé avec Yao Koffi Mouroufié, le 04 janvier 2026 à Dedi.



musulmane semble être en phase avec les coutumes anciennes telles que la polygamie, la consultation des devins, les rites et rituels sacrificateurs. M. Marie (2006 : 47) soutient que « l'islam est resté un refuge pour des populations attachées à leurs traditions et qui craignant d'en être dépossédées en s'intégrant à l'ordre colonial ». Convaincus que leurs connaissances techniques et occultes liées au métier de forgeron ne seront pas ébranlées, les Noumou accueillent la religion musulmane et intègrent dans leurs coutumes une civilisation malinké et arabo-musulmane. Ainsi pratiquent-ils les danses yagba et le kouroubi à l'origine une danse malinké mais adopté et introduit dans l'islam au Nord, au Nord-Ouest et Nord-Est de la Côte d'Ivoire. Ils s'attachent les services des marabouts et accueillent les écoles coraniques dans lesquelles fréquentent leurs enfants. Certains adoptent la langue malinké des Mandé-Dioula selon la tradition orale en vue de faciliter les échanges commerciaux car le pays koulango de Nassian recevait un nombre important de caravanes en provenance de Bouna, Kong et Bondoukou. J. L. Boutillier (1969 : 7) affirme à ce titre que Bouna, Kong, Nassian et Bondoukou faisaient partie d'un grand vaste réseau de cités marchandes qui couvrait tout le territoire de l'Ouest africain comprise entre les zones Sahélienne au Nord et forestière bordant le golfe de Guinée au Sud. Pour faciliter donc les échanges commerciaux, selon K. A. Kouassi (2021 : 219), certains caravaniers ont pris l'habitude d'associer les habitants de la région dans leurs trafics comme des agents ou des caravaniers. Ce qui justifie la nécessité de maîtriser la langue malinké pour ces marchands intermédiaires.

En plus, ils observaient, jadis, la fête des ignames comme leurs tuteurs koulango. Cependant, ils abandonnent cette célébration après s'être convertis à l'islam. C'est ainsi qu'ils délaissent le port du chef dans le palanquin comme le font les Koulango et introduisent la lecture coranique pendant l'installation d'un nouveau chef. Avant leur conversion à l'islam, les Noumou avaient abandonné leurs patronymes pour emprunter auprès de leur voisins koulango²¹ les noms d'origine koulango et akan. Avec leur nouvelle religion, ils associent les noms d'origine arabe aux noms koulango ou akan soit ils s'en débarrassent et adoptent essentiellement les noms arabes et le diamou malinké Ouattara.

Avec leur longue présence dans le pays koulango depuis Soko, Bondoukou, Saleye et Nassian, les Noumou adoptent la langue koulango au détriment de la leur. Dans le département de Nassian et dans tout le Nord-Est ivoirien, ils sont connus sous le vocable Danlèssôgô²² tandis

²¹ Les Koulango ont emprunté les noms akan auprès de leurs voisins abron qu'ils ont pourtant accueillis et installés auprès d'eux.

²² Ce nom leur est attribué par les Koulango et signifie forgerons. Au pluriel, les Koulango disent *Danlèssôgô* et *Danlè* pour le singulier.



qu'ils sont appelés Noumou par les Malinké. Ils n'ont aucun souvenir de leur nom dans leur langue originelle. Dans le Nord-Est du pays, plusieurs noumou se considèrent même, à tort, comme un sous-groupe koulango à cause de la forte acculturation dont ils firent l'objet. Ils ont tout oublié de leur langue et de leurs patronymes. L. Tauxier (1920 : 395) affirme que les Danlèssôgô (Noumou) de Dedi «ne parlent plus que le Koulango ; ils ont pris les coutumes Koulango et ont la même organisation familiale ». Oumar Ouattara²³ pense que les Koulango ont une puissance (une force invisible) dans leur langue qui colonise aussi rapidement avec le moindre contact. Pour soutenir son assertion, il évoque le cas des autres peuples²⁴ du Zanzan qui comme eux ont littéralement tout oublié de leur langue et s'expriment désormais en koulango. Ils adoptent ainsi la civilisation koulango et se fondent désormais dans ce peuple.

Conclusion

Pendant longtemps, le pays koulango du Nord-Est ivoirien a fait l'objet de plusieurs vagues migratoires. Parmi ces vagues de migrants figurent les forgerons que les Koulango appellent Danlèssôgô et connus sous le vocable Noumou par les Mandé-Dioula. Après la désagrégation de la ville de Begho au XVIII^e siècle, ce peuple amorce une migration qui le conduit dans l'actuelle département de Nassian, région de Bounkani. Ces Noumou affirment être descendus de l'Égypte pour venir s'établir dans le Mandé. À la suite d'un conflit dans cette région, ils migrent à nouveau à Begho qu'ils abandonnent également pour leur foyer actuel après une rixe qui a vu les populations de cette ville aller s'installer dans les régions environnantes. C'est ainsi qu'une partie des Noumou quitte Begho, transite par les localités de Soko, Bondoukou, Salèye et vient s'établir à Nassian en zone koulango. Ils sont localisés dans quatre villages à savoir Parhadi, Angobila, Dedi et Gbayogoman et neuf campements qu'ils ont eux-mêmes fondés. Assimilés littéralement par les Koulango, ces Noumou adoptent la langue koulango avec toute la civilisation qui l'accompagne au détriment de la leur. Ils ont même oublié le nom de leur ethnie dans leur langue et retiennent Danlèssôgô qui leur a été attribué par leurs tuteurs koulango. Ils sont totalement intégrés dans la société koulango au point que plusieurs d'entre eux affirment qu'ils sont Koulango. Une large partie de ce peuple s'est convertie à l'Islam et a emprunté plusieurs traits de civilisation mandé-dioula et arabo-musulmane. Les Noumou ainsi que l'ensemble de toutes les communautés ethniques du département de Nassian entretiennent de cordiales relations imbibées d'alliances à plaisanterie. Ces alliances sont de nature à annihiler

²³ Entretien réalisé avec Oumar Ouattara, le 03 janvier 2026 à Angobila.

²⁴ Les Abbron, les Nafana, les Huèla et plusieurs ethnies du district du Zanzan s'expriment en koulango. Ce qui fait du koulango une langue régionale.

toutes les vellités de conflits entre les différents peuples désormais condamnés à cohabiter et à vivre ensemble surtout que la différenciation entre les Noumou et leurs tuteurs koulango est très complexe.

Sources et bibliographie

Sources orales

N°	Noms et prénoms	Fonction et statut social	Âge	Date et lieu de l'entretien	Thèmes abordés
1	Harouna Ouattara	Planteur, chef intérimaire	64 ans	04 janvier 2026 à Dedi	le foyer originel des Noumou
2	Kouadio Yao Kra	Planteur, conseiller du chef	60 ans	03 janvier 2026 à Angobila	le processus de création des villages noumou dans l'espace koulango de Nassian
3	Koffi Koffi Fofié	Planteur, chef du village de Parhadi	55 ans	03 janvier 2026 à Parhadi,	le rôle des Noumou dans la vague migratoire
4	Kouamé Koffi Koko	Planteur, conseiller du chef	73 ans	03 janvier 2026 à Angobila	la sollicitation des Noumou dans les guerres
5	Kouamé Seydou Ouattara	Planteur, chef du village de Angobila	80 ans	03 janvier 2026 à Angobila	la création du village d'Angobila et Nassian
6	Kouassi Kouakou Brahima	Planteur, notable du chef,	67 ans	03 janvier 2026 à Angobila	le rôle des Noumou dans le royaume koulango de Nassian
7	Oumar Ouattara	Planteur, notable du chef	66 ans	03 janvier 2026 à Angobila,	les raisons de l'adoption de la langue koulango
8	Yao Koffi Mouroufié	Planteur, notable du chef	74 ans	04 janvier 2026 à Dedi	les danses traditionnelles noumou à caractère funéraire

Bibliographie

ALLOU René Kouamé, 2002, *Histoire des peuples de civilisation Akan des origines à 1874*, Abidjan, Université d'Abidjan, Thèse d'Histoire pour le doctorat d'Etat, tome 1, 582 p.

BAMBA Mamadou et KONÉ Salif, 2022, « Les Noumou, une caste mandé dans la société précoloniale du nord de la Côte d'Ivoire, XI^e-XVIII^e siècles », *Akofena*, spécial n°09, Vol.1, p.287-296

BOUTILLIER Jean-Louis, 1993, *Bouna, royaume de la savane : princes, marchands et paysans*, Paris, Karthala-ORSTOM, 396 p.

BOUTILLIER Jean-Louis, 1969, « La ville de Bouna à l'époque précoloniale à aujourd'hui », (Essais monographiques), Deuxième partie, *Cahiers ORSTOM*, Séries Sciences Humaines, Vol. VI, N°2, p.1-20

DIOP Cheick. Anta, 1981, *Civilisation ou Barbarie : Anthropologie sans complaisance*, Paris, Présence africaine, 521 p.



FOFANA Lémassou, 2007, *Contribution des musulmans à l'édification de la nation ivoirienne XI^e-XX^e siècle*, Abidjan, CERAP, 154 p.

KODJO Georges Niamkey, 1976, « Contribution à l'étude des tribus dites serviles du Songhaï », *Bulletin de l'IFAN*, T.38, série 4, p.792-796

KOUASSI Koffi Alain, 2021, *Les Koulango Saye de Bondoukou. Des origines à l'avènement du royaume Saye 1520-1997*, thèse de doctorat unique, Université Alassane Ouattara, UFR Communication, Milieu et Société, Département d'histoire, 458 p.

KOUROUMA Mamadou, *Numuya, Origines et pouvoirs des forgerons malinké*, vidéo disponible sur www.youtube.com, consulté le 29/01/2026

KOUROUMA Mamadou, *Numuya, Les forgerons travaillent avec les génies*, vidéo disponible sur www.youtube.com, consulté le 29/01/2026

LABOURET Henri, 1934, *Les Manding et leur langue, Comité d'études historiques et scientifiques de l'Afrique occidentale française. Bulletin du Comité d'études historiques et scientifiques de l'Afrique occidentale française*, 106, 270 p.

MIRAN Marie, 2006, *Islam, histoire et modernité en Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala, 546 p.

TAMARI Tal, 1997, *Les castes de l'Afrique occidentale : artisans et musiciens endogames*, Naterres, Société d'ethnologie, Paris, Sociétés africaines, 463 p.

TAUXIER. Louis, 1921, *Le Noir de Bondoukou*, Paris, Editions Ernest Leroux, 838 p.

SIDIBÉ Mamby, 1959, « Les gens de castes ou Nyamakala au Soudan Français », *Notes Africaines*, BIFAN 81, p.13-17

YOUSSOUF Tata Cissé et WA Kamissoko, 2009, *Soundjata la gloire du Mali, la grande geste du Mali*, tome 2, Paris, Karthala, 302 p.